

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
24 février 2021, 19h30

Présence :

Bruno Plante	Ernest Lachapelle
Philippe Simard	Audrey Blanchette
Jocelyn Bérard	Anouk Charbonneau
Réjean Soly	Réjeanne Dion
Marie-Ève Flibotte	Amélie Faille
Bruno Beauregard	Annie Pelletier
Myriam Nichols	Véronique Deslandes
Denis Dion	Lina Richard
Patrice Godbout	Bernard Dubuc Lapierre
Bernard Barré	François Létourneau

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée est ouverte à 19h38. Amélie Faille, coordonnatrice des Loisirs La Providence, met les participants sur silence, afin de débiter l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue. Il y a quorum afin de tenir la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Amélie

Amélie Faille, présidente d'assemblée, procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jocelyn, appuyée par Réjean.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Elle a été diffusée dans les médias traditionnels, sur Facebook, dans les journaux, dans le bulletin municipal des loisirs et le babillard de COGECO.

Article 16 : Avis de convocation

- a) L'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle devra se faire par annonce dans les journaux locaux ou à la radio au moins dix (10) jours avant la date de ladite assemblée générale annuelle.
- b) L'avis de convocation de toute assemblée spéciale générale devra se faire par annonce dans les médias locaux ou tout autre moyen de publicité utilisé par la corporation au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée en y indiquant les objets pour lesquels elle est convoquée.

4. Vérification du droit de présence et du quorum

Le quorum est constaté

Article 17 : Quorum

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la corporation constituent le quorum de toute réunion annuelle ou spéciale. Elle mentionne que pour les votes par téléphone, elle prendra quelque temps pour récupérer ceux-ci. François Létourneau n'a pas le droit de vote ainsi qu'elle et Audrey Blanchette.

5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle

Amélie Faille demande si l'assemblée aimerait quelque minute afin de procéder à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Personne ne se manifeste. Le contenu est proposé par Philippe Simard et appuyé de Anouk Charbonneau.

6. Mot de la présidente (Madame Marie-Ève Flibotte) :

Marie-Ève Flibotte remercie l'assemblée et fait un bilan de l'année.

C'est un plaisir de voir que vous êtes présent ce soir. C'était une année particulière. Elle souligne le bon travail de l'équipe. On espère que la pandémie se terminera bientôt pour tout reprendre nos activités.

7. Mot du conseiller municipal Bernard Barré :

Monsieur Bernard Barré fait un bilan de la dernière année. Il vient du quartier et remercie les gens d'être présents ce soir. Il mentionne que malgré les règlements changeant à cause de la pandémie, le contact avec la ville peut être difficile. Il a protégé la subvention de la ville dans le budget 2021. On va revenir en puissance après cette situation difficile. Les loisirs La Providence sont toujours un leader pour le développement du quartier. Des gens impliqués qui font la différence. Il rappelle qu'il est toujours disponible et il démontre son appui.

8. Bilan des activités et événements :

Avant de commencer la présentation des activités 2020, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

***Mission :** Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.*

Par la suite, Amélie présente les membres du conseil d'administration de 2020 puis elle présente l'équipe des loisirs.

Elle présente le bilan des activités et des événements. Le document est disponible sur notre site Internet.

9. Bilan financier 2020 et adoption :

Présentation du bilan financier par Jocelyn Bérard. Le document est disponible sur notre site Internet. Adopté par Réjean Soly et appuyé par Bernard Dubuc Lapierre.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2021 :

Jocelyn Bérard fait la lecture des prévisions budgétaires 2021. Le document est disponible sur notre site Internet.

11. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :

Amélie Faille fait un résumé de ce que représentent un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication. Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible. La discrétion est de mise, les discussions ayant lieu dans les locaux des loisirs doivent demeurer dans ces lieux. Il est aussi possible de faire partie d'un comité sans être dans le conseil administration.

12. Liste des membres sortants:

- Philippe Simard
- Ernest Lachapelle
- Bruno Plante
- Denis Dion
- Réjean Soly
- Patrice Godbout
- Jacques Berger
- André Letendre

Nouvelle candidature : Annie Pelletier et Véronique Deslandes

13. Élections :

a. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Philippe propose Amélie Faille comme présidente d'élection et comme secrétaire d'élection.

Elle accepte.

b. Nomination de deux scrutateurs

Anouk Charbonneau propose Audrey Blanchette et Amélie Faille à titre de scrutatrice. Appuyé par Philippe Simard.

Elles acceptent toutes les deux.

c. Les membres nommés :

Philippe Simard propose l'ouverture des candidatures.

Bruno Plante propose Ernest Lachapelle, il accepte.

Marie-Ève propose Bruno Plante, il accepte.

Jocelyn Bérard propose Réjean Soly, il accepte.

Réjean propose Patrice Godbout, il accepte.

Philippe Simard propose Véronique Deslandes, elle accepte.

Myriam Nichols propose Annie Pelletier, elle accepte.

Réjean Soly propose Patrice Godbout, il accepte.

Jocelyn propose la fermeture

La fermeture est adoptée par tout le monde.

Résultats : Restent deux postes vacants.

14. Question du public :

Aucune question.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration et un grand merci aux personnes qui quitte le conseil.

15. Varia :

Varia ouvert

16. Levée de la rencontre :

Proposé par Mme Dion à 20h18

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'administration

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
24 février 2021, 21 h 00

1. Ouverture de la réunion d'élection de l'exécutif.

Amélie Faille ouvre la réunion à 20h24.

2. Élection de l'exécutif

Anouk Charbonneau propose ouverture des mises en candidatures.

Présentation des membres du conseil d'administration.

a. Président

Réjean Soly propose Marie-Ève Flibotte à titre de présidente, elle accepte.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidature. Marie-Ève Flibotte est élue.

b. Vice-président

Myriam Nichols ouvre la mise en candidature du vice-président.

Jocelyn Bérard propose Myriam Nichols, elle accepte.

Anouk Charbonneau propose la fin des mises en candidature

c. Trésorier

Anouk Charbonneau ouvre la mise en candidature du poste de trésorier.

Myriam Nichols propose Jocelyn Bérard, il accepte.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidature

Secrétaire

Marie-Ève ouvre la mise en candidature du poste de secrétaire.

Réjean se propose Anouk Charbonneau, elle accepte.

Jocelyn propose la fermeture.

3. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jocelyn de lever l'assemblée à 21h50. Appuyé par Réjean Soly.